



Conseil de sécurité

Distr. générale
19 février 2019
Français
Original : anglais

Lettre datée du 18 février 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer au paragraphe 57 de la résolution [2444 \(2018\)](#) du Conseil de sécurité, dans laquelle celui-ci m'a prié de le tenir informé des évolutions sur la voie de la normalisation des relations entre Djibouti et l'Érythrée. C'est la première fois que j'en ai l'occasion depuis l'adoption de la résolution en novembre 2018.

Nous sommes témoins d'un moment historique dans la Corne de l'Afrique. Le rapprochement entre l'Érythrée et l'Éthiopie, amorcé en juillet 2018, a engendré une dynamique positive pour la paix et la sécurité dans la région et au-delà. Les échanges qui ont suivi entre l'Érythrée, l'Éthiopie et la Somalie ont conduit à une première rencontre de haut niveau entre Djibouti et l'Érythrée, qui a eu lieu à Djibouti en septembre 2018. De plus, en septembre 2018 également, l'Arabie saoudite a facilité la tenue d'une brève première rencontre entre les dirigeants de Djibouti et de l'Érythrée, à Djedda (Arabie saoudite). Nous n'avons eu connaissance d'aucun autre contact bilatéral de haut niveau entre les deux pays depuis lors. Toutefois, les participants au Sommet de l'Union africaine qui s'est achevé récemment ont félicité les présidents de Djibouti et de l'Érythrée des efforts constants qu'ils déploient afin de normaliser les relations entre les deux pays, dans le cadre des communiqués pertinents du Conseil de paix et de sécurité et de la résolution [2444 \(2018\)](#) du Conseil de sécurité.

Nous avons été informés que le Ministre des affaires étrangères de l'Éthiopie entretenait des contacts étroits avec ses homologues djiboutien et érythréen, notamment en ce qui concerne la normalisation progressive des relations entre les deux pays. Je saisis cette occasion pour remercier l'Éthiopie des efforts qu'elle fait pour rapprocher les deux pays.

Les positions des deux parties restent divergentes, mais je pense que ces désaccords ne remettent pas en question leur volonté de normaliser leurs relations. Djibouti et l'Érythrée se sont tous deux dits satisfaits de l'évolution positive de la situation dans la Corne de l'Afrique et ont manifesté leur intérêt pour la promotion de la paix et de l'intégration économique dans la région.

Djibouti maintient que ses désaccords persistants avec l'Érythrée sont une menace pour lui-même mais aussi pour la paix et la sécurité internationales, et souhaite donc que le litige frontalier qui oppose les deux pays soit réglé au moyen d'un arbitrage international contraignant. Il demeure également préoccupé par le sort de ses soldats toujours portés disparus à la suite des affrontements frontaliers avec l'Érythrée qui ont eu lieu du 10 au 12 juin 2008. Il a clairement manifesté son intérêt



pour un dialogue bilatéral constructif visant à trouver un accord sur ces questions. L'Érythrée a tenu à souligner que la transformation régionale était complexe et difficile et qu'elle était déterminée à éviter les erreurs, après deux décennies de difficultés, tout en envisageant la normalisation de toutes les relations interétatiques dans la Corne de l'Afrique dans une optique globale, et espère que de nouveaux progrès seront réalisés à cet égard, y compris dans ses relations avec Djibouti.

Dans l'intervalle, il convient de noter que Djibouti et l'Érythrée ont continué d'agir de façon responsable et ont maintenu la paix et la sécurité le long de leur frontière commune. Aucun des deux pays n'a tenu de discours négatif ni ne s'est livré à des actes hostiles contre l'autre. De plus, les deux pays ont pris des mesures symboliques et pratiques pour renforcer la confiance et améliorer les relations entre les peuples, parmi lesquelles l'adoption d'un accord autorisant les vols civils entre les deux capitales et l'organisation d'une compétition sportive, prévue pour avril 2019, à laquelle participeront Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie et la Somalie.

Nous espérons qu'avec l'appui des pays amis de la région, les relations entre Djibouti et l'Érythrée seront complètement normalisées dans le cadre plus large de la normalisation des relations interétatiques dans l'ensemble de la Corne de l'Afrique. Je reste disposé, si les deux parties le demandent, à proposer mes bons offices.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) António **Guterres**
